

DC
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-296 du 26 novembre 1976

portant nomination des Membres du Conseil
d'Administration de la Société Nationale de
Transit et de Consignation (SONATRAC).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la
Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU l'Ordonnance N°74-75 du 16 décembre 1974 régissant les rapports entre l'Etat et les
Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et
fixant leurs modalités de gestion ;
VU l'Ordonnance N°75-34 du 24 Juin 1975 portant approbation des Statuts de la Société
Nationale de Transit et de Consignation (SONATRAC) ;
Sur proposition du Ministre du Commerce et du Tourisme ;
LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er.— Sont nommés Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale
de Transit et de Consignation (SONATRAC) les Camarades dont les noms suivent :

- | | |
|----------------------------------|---|
| - ABOUDOU Alassane | : Représentant le Ministre du Commerce et du Tourisme |
| - KPOFFON Paul | : Représentant le Conseil National de la Révolution |
| - KOGBLEVI Jean-Claude | : Représentant le Ministre de l'Industrie et de
l'Artisanat |
| - GBAGUIDI Léonard | : Représentant le Ministre des Transports |
| - AMOUSSOU Denise née
DAVAKAN | : Représentant le Ministre des Finances |
| - VILON GUEZO Romain | : Représentant le Ministre de la Fonction Publique et
du Travail |
| - HOUGHVINO Luce | (|
| - AGBAZA Martin | (Représentants du Personnel |
| - CHINCOUN Romus | (|
| - ZOUMAROU MAMADOU Wallis | : Directeur Général de l'O.N.P. |
| - da SILVA Magloire | : Directeur Général de la SONIB |
| - DASSOUNDO Gédéon | : Directeur Général de la SONICOG |

- 2 -

- ADIKPETO Bernard : Directeur Général de la SONAGRI
(CAVANO) - Le Commissaire du Gouvernement.

ARTICLE 2.- Le Camarade ABOUDOU Alassane, Représentant le Ministre du Commerce et du Tourisme, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transit et de Consignation (SONATRAC).

ARTICLE 3.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 26 novembre 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Commerce et du Tourisme

Mathieu KEREKOU

André ATCHADE

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 MCT 15 Autres Ministères 14 SONATRAC 5 Membres
14 DPE-DGAJI-INSAE 6 IAA-IF-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 5 Chamb.Com. 4 BN 2 UNB + FSJEP 4.
JORPB 1 ONP-SONIB-SONICOG-SONAGRI 8.-